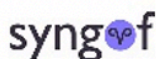


ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



## Communiqué Action Praticiens Hôpital du 30 septembre 2021

### 3<sup>ème</sup> comité de suivi du Ségur des personnels médicaux L'échec du Ségur est bel et bien en marche

Ce mercredi 29 septembre se tenait en visioconférence le 3<sup>ème</sup> comité de suivi du Ségur des personnels médicaux hospitaliers, en présence de la DGOS, de la FHF et des organisations syndicales représentatives sans le ministre ni la directrice de la DGOS.

Les mesures de reclassement des PH sont oubliées par le ministre et ses équipes. Pourtant, les organisations signataires demandent comme Action Praticiens Hôpital une bonification de 4 ans pour tous, identique à celle qui a été accordée aux plus jeunes. **C'était pourtant une mesure d'attractivité forte, un signal fort pour les PH...** Nous attendrons donc le jugement en Conseil d'État sur le recours porté par APH contre le décret sur le reclassement.

Les décrets sur la modernisation des statuts « uniques » de PH et de contractuels tardent à sortir. APH s'en serait offusqué si ces mesures étaient réellement des mesures d'attractivité. En dehors de la reconnaissance des valences non cliniques ou des primes managériales, **aucune mesure forte d'attractivité n'apparaît.**

**Pire encore, la publication prochaine du décret sur la prime de solidarité territoriale contre l'avis unanime des représentants des praticiens en CSPM.** De manière incroyable, cette mesure est censée être le pendant de celle qui dans la « loi Rist » sanctionne le dépassement du plafond légal des tarifs de l'intérim. Si APH regrette des tarifs d'intérim parfois exorbitants, remplacer un intérimaire par un praticien épuisé qui travaillera au-delà de ses obligations de service, c'est dangereux pour le praticien et encore plus pour le patient. Penser que plafonner l'intérim va inciter les intérimaires à s'engager dans une carrière hospitalière, c'est nier le défaut d'attractivité de ces carrières et être aveugle sur l'agressivité du « mercato » médical en ces temps de grande pénurie.

Que va-t-il se passer ? C'est mathématiquement simple : fermeture de salles d'opérations alors qu'il y a déjà un retard de prise en charge chirurgicale, de lignes d'urgences et de Smur déjà mises à mal depuis des années : **le gouvernement devra assumer cet abandon du soin de la population.**

### **Pour restaurer l'attractivité, APH demande, de toute urgence :**

- Le reclassement de l'ensemble des praticiens hospitaliers avec une **bonification de 4 ans** dans la nouvelle grille salariale comme pour les praticiens entrants.
- D'ouvrir le chantier de la **permanence des soins** : de la 5<sup>ème</sup> demi-journée demandée par nos organisations syndicales depuis près de 20 ans - demande à laquelle se raccrochent, tels les ouvriers de la dernière heure, les syndicats signataires du Ségur après l'avoir sortie du protocole d'accord - mais aussi, valorisation des astreintes, de la télémédecine... Même la FHF le demande !
- D'ouvrir le chantier de la **formation continue** : celui-ci devait être ouvert début 2021. Le maintien des compétences est un challenge auquel les tutelles doivent répondre : sanctuarisation du temps des 15 jours statutaires de formation et financement réaliste de la formation continue médicale.

Dr Jean-François Cibien  
Président AH  
Président APH  
06 07 19 79 83

Dr Carole Poupon  
Présidente CPH  
Vice-présidente APH  
06 76 36 56 67

Dr Yves Réubafat  
Président exécutif AH  
06 86 87 62 76